

**Recommandations  
issues du rapport de mission  
en vue d'obtenir  
une plus grande égalité femmes-hommes  
au Québec**



## TABLE DES MATIÈRES

Pouvoir décider .....	3
Développement régional et condition féminine - Annie Morin .....	3
Structures politiques nationales et Politique jeunesse - Émilie Blais .....	4
Politiques municipales et unions municipales - Kim Cornelissen .....	4
Participation citoyenne, qualité de vie des femmes et financement des organismes communautaires - Jacynthe Dubien.....	4
Pouvoir vivre .....	6
Santé et services sociaux - Johanne Nasstrom.....	6
Développement social - Louise Gagnon-Lessard.....	6
Politique familiale, conciliation famille-travail et services à l'enfance - Suzane Cormier .....	6
Pouvoir réaliser .....	8
Entrepreneuriat féminin individuel et collectif - Claire l'Heureux.....	8
Agriculture et milieu rural - Raymonde Plamondon .....	8
Emploi et formation, métiers non-traditionnels - Caroline Nantel .....	8

# RECOMMANDATIONS

## Pouvoir décider

### *Développement régional et condition féminine - Annie Morin*

#### Palier municipal :

- poursuivre les actions en vue d'intéresser les femmes à la politique municipale ou à un engagement au palier régional;
- maintenir celles qui sont déjà en place et préparer les milieux à les accueillir en créant des conditions favorables;
- continuer la mise en place de mesures incitatives, étant donné leur importance :
  - Opération élections 2005,
  - Statistique et communiqués sur la situation des femmes en politique ;
  - colloques annuels des élues municipales,
  - Comités Femmes et ville
  - Guide des 3-R : *Administrer nos municipalités en toute équité*.

#### Palier régional :

- Recommander au gouvernement la mise en place, à titre de projet-pilote, d'une structure politique régionale dans quelques régions du Québec où les membres seront élus au suffrage universel lors des prochaines élections générales municipales de 2009;
- Entamer des démarches afin que les Conférences régionales des élus (CRÉ) adoptent une politique régionale d'égalité entre les femmes et les hommes et consacrent des ressources financières nécessaires à son application, particulièrement pour embaucher une personne responsable de ce dossier;
- Exiger la mise en place ou le maintien d'un comité consultatif régional en matière de condition féminine, ainsi qu'un siège condition féminine au sein du conseil d'administration des CRÉ, afin d'assurer l'application de la politique régionale d'égalité et conseiller celles-ci quant aux impacts de ses actions pour les femmes de la région;
- S'assurer que les CRÉ poursuivent les actions menées par les CRD visant à tenir compte de la réalité particulière des femmes dans l'élaboration de ses orientations et ses stratégies d'intervention, entre autres, au moyen de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

#### Palier national :

- Revendiquer une véritable Loi sur l'Égalité des chances des chances accompagnée d'une politique nationale avec des budgets d'opération;
- Exiger du gouvernement que toutes les données officielles au niveau local, régional et national soient différenciées selon les sexes (ADS).

### **Structures politiques nationales et Politique jeunesse - Émilie Blais**

- Implanter une Loi sur l'égalité avec des budgets permettant la concrétisation de cette politique devrait être alloué;
- Modifier le mode de scrutin afin de permettre une meilleure représentation;
- Les partis politiques québécois devraient idéalement adopter les mêmes mesures que les partis politiques suédois. Offrir des conférences où les jeunes et les membres des divers paliers gouvernementaux pourraient discuter ouvertement;
- Le gouvernement devrait travailler davantage sur la construction d'un filet social ou de mesures permettant et soutenant l'implication des femmes en politique.

### **Politiques municipales et unions municipales - Kim Cornelissen**

- Maintenir les relations avec le Kommunförbundet Skåne, sur le projet international d'incitation pour les femmes à intégrer les instances décisionnelles (voir plus haut). En effet, l'association locale des municipalités de la Scanie semble être l'organisme le plus susceptible de développer un réseautage d'élues municipales, surtout dans le contexte où le RÉMM est organisme-ressource en politique municipale pour les deux unions municipales québécoises;
- Mettre en place les élections au suffrage universel dans les MRC, et ce, sans cumul de mandat pour le poste de préfecture;
- Modifier en profondeur la politique municipale afin de redonner confiance à la population locale et du soutien aux gens élus (programmes électoraux obligatoires, listes de présence, amélioration de la communication, etc.);
- Modifier le système d'élection pour adopter un mode de scrutin proportionnel;
- Augmenter le réseautage des élues, tant au Québec qu'avec la Suède;
- Sensibiliser les élues à l'importance des postes dits « masculins » (voirie, urbanisme, sécurité publique, etc.).

### **Participation citoyenne, qualité de vie des femmes et financement des organismes communautaires - Jacynthe Dubien**

- Les politiciennes et politiciens, de tous les niveaux devraient avoir l'obligation de rendre des comptes sur le travail effectué, leur présence aux rencontres des différents comités... Il y aurait ainsi plus de réelle transparence;
- Les candidates et candidats, peu importe s'il y a élection ou acclamation, devraient être tenus de présenter un programme, et de le défendre ensuite dans un débat, et ce, à chaque tenue de scrutin. Cela obligerait une certaine réflexion et pourrait permettre d'établir les bases du rendement attendu.

Il serait intéressant d'envisager :

- Une éducation à la citoyenneté et l'impact de sa responsabilité électorale citoyenne sur différents lieux de pouvoir;
- Une éducation sur les pouvoirs reliés à chacun des paliers gouvernementaux;
- Mettre de l'avant la réalisation de projets tels que ceux mentionnés dans le présent rapport;
- Le droit de vote à 16 ans pour l'élection des commissaires scolaires.

## Pouvoir vivre

### **Santé et services sociaux - Johanne Nasstrom**

- Assurer l'intégration et l'application de l'analyse différenciée selon le sexe dans le plan d'action régional;
- Assurer une représentation équitable des femmes et des hommes dans les diverses structures décisionnelles du réseau de la santé et des services sociaux;
- Désigner un siège « femmes » au sein de la structure régionale de la santé et des services sociaux;
- Embaucher une permanente responsable du dossier à la condition féminine en santé et service sociaux au niveau régional;
- Mettre sur pied et soutenir un comité aviseur femmes au sein de l'instance décisionnelle régionale;
- Adopter un plan d'action régional en santé des femmes;
- Amorcer une réflexion sur la politique suédoise en matière de prostitution et de travail sexuel.

### **Développement social - Louise Gagnon-Lessard**

- Porter le discours du développement social dans nos interventions : améliorer la qualité de vie en assurant d'abord des conditions de vie décentes à toutes les citoyennes et à tous les citoyens;
- S'impliquer dans les structures qui influencent le développement social;
- Appuyer la demande des groupes de femmes de doter l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux d'un comité aviseur « femmes » et d'une pratique d'A.D.S. appuyée sur des données spécifiques.

### **Politique familiale, conciliation famille-travail et services à l'enfance - Suzane Cormier**

À la lumière de nos observations tant au Québec qu'en Suède, différents questionnements se posent à nous mais aussi des pistes de solutions émergent. En voici quelques-unes :

#### **L'adoption d'une politique familiale et d'une politique sur l'égalité permanentes**

L'exemple de la Suède démontre hors de tout doute que le fait d'avoir adoptée et maintenue une politique familiale gouvernementale de même qu'une politique sur l'égalité des chances a teinté de façon claire toutes les décisions prises par les différents partis politiques.

Le Québec se disant fier de ses enfants, devrait-il lui aussi adopter une politique familiale et une sur l'égalité des chances, mais permanentes, afin de rassurer son peuple sur la vision que le gouvernement a de l'avenir des familles?

L'Agence des services à la famille ne pourrait-elle pas devenir le protecteur d'une politique familiale qui selon l'évolution de notre société s'ajusterait aux particularités des familles mais tout en conservant ses fondements visant à promouvoir l'importance de la famille et à concerter les différents acteurs pouvant soutenir celle-ci dans la réalisation de ses défis toujours plus grands.

D'autre part, le Conseil du statut de la femme ne pourrait-il avoir comme mandat, entre autres, de préserver les tenants et aboutissants d'une politique sur l'égalité ?

### **Le développement de mesures de conciliation famille-travail**

Ces mesures visent à renforcer la prise en charge plus égalitaire de la responsabilité familiale par les hommes et les femmes, dans la société et dans la famille. Les diverses rencontres et analyses réalisées en Suède, ont par contre démontré que le partage traditionnel des tâches prévaut encore le plus souvent. C'est pourquoi, le gouvernement suédois étudie actuellement les particularités des jeux et habitudes de vie des garçons et des filles et ce, dès le jardin d'enfant. L'objectif étant de comprendre comment l'équilibre peut être atteint.

D'autre part, le ministère de l'emploi en Suède, préoccupé par les nouveaux enjeux du monde du travail, réfléchit aussi aux différentes mesures pouvant être révisées ou mises de l'avant afin de viser cet équilibre.

Au Québec, des recherches et enquêtes comme celle effectuée par le Conseil de la famille et de l'enfance ouvrent de nouveaux horizons. Il est, en effet, intéressant d'observer ce qui se fait ailleurs dans le monde, mais le Québec gagnerait probablement à s'inspirer des réussites, si petites sont-elles, issues des différents milieux du travail. Des initiatives comme les prix Iso-familles sont un bon moyen de faire connaître les expériences positives réalisées. L'expertise sur le sujet se développe de plus en plus, il est cependant essentiel que les acteurs concernés, entreprises, syndicats et travailleurs assument chacun leur rôle que ce soit au niveau de la sensibilisation, de la formation, de l'information ou des actions à entreprendre.

### **La cohérence entre les services offerts, la législation et les besoins des parents**

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, les valeurs socialistes prévalant en Suède depuis plusieurs décennies ont assuré l'équilibre et la logique entre les décisions politiques, les services offerts à la population et les besoins exprimés par les familles. Tout n'est pas parfait, mais la volonté politique étant présente les groupes de pression et de revendication, appuyés par les lois en vigueur, suivent de près les réalisations gouvernementales et continuent de sensibiliser le parti au pouvoir de manière à maintenir le cap vers une société plus égalitaire.

Qu'en est-il au Québec de cette cohérence entre les besoins de la population, les services offerts et la législation? Il semble que, d'une élection à l'autre, les partis politiques nouvellement élus aient tendance à balayer du revers de la main le travail de leur prédécesseur sans auparavant évaluer les impacts de leurs décisions. Cohérence et continuité, ces valeurs devraient-elles être adoptées par tous et chacun afin de protéger les acquis et d'éviter de prendre du recul?

## Pouvoir réaliser

### ***Entrepreneuriat féminin individuel et collectif - Claire l'Heureux***

- Démontrer la nécessité des programmes et mesures de sensibilisation spécifiques à l'entrepreneuriat féminin en utilisation l'ADS;
- Valoriser les entreprises créées et gérées par les femmes en tenant compte des particularités liées à leurs attentes et façons de faire ainsi qu'aux secteurs d'activités dans lesquels elles oeuvrent;
- Aborder autrement les divers aspects reliés à l'entrepreneuriat féminin en mettant sur pied des centres de ressources pour femmes inspiré du modèle suédois

### ***Agriculture et milieu rural - Raymonde Plamondon***

- Soutenir l'agriculture;
- Reconnaissance de la profession d'agricultrice;
- Gestion des cultures (surplus = baisse des prix);
- Brancher sur les besoins des consommateurs.

### ***Emploi et formation, métiers non-traditionnels - Caroline Nantel***

- Systématiser l'utilisation de l'analyse différenciée selon le sexe afin de compter sur une réflexion justement représentative des actions de l'ensemble des acteurs de la dynamique économique dans le but de réajuster l'offre de la formation ou de rehausser les conditions de travail de certains secteurs;
- Valoriser l'apport du travail dans la vie quotidienne dès le plus jeune âge afin de miser sur la fierté à développer des compétences et ainsi, à favoriser la réussite scolaire, et ce, dans tous les ordres d'enseignement.
- Maintenir l'expertise des ressources d'aide à l'emploi spécialisées dans les options non traditionnelles pour les femmes afin d'assurer une représentation tendant vers l'équité des effectifs de main-d'œuvre féminine et masculine dans tous les secteurs d'activité économique, principalement le primaire et le secondaire.